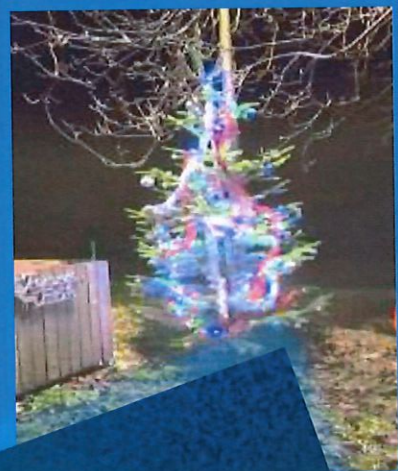


CASSANIOUZE

LETTRE MUNICIPALE

N° 28



DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE

3 *Le mot du Maire*

4 *Les travaux réalisés / Les travaux de voirie*

5 *Le Plan Communal de Sauvegarde / La sécurité routière*

6 *Les travaux programmés en 2022 : La station d'épuration / La télésurveillance Le bâtiment associatif / L'adressage*

7 *Les travaux de voirie / Les pylônes de téléphonie mobile / Le grand site de Conques / Le plan d'eau*



8 *Etat civil / L'urbanisme communal 2021*

9 *Les tarifs de location des salles communales / La commémoration du 11 novembre*

10 *Ecole / Le Père Noël*

11 *Les artisans*

12 *PanneauPocket / Le cimetière /*

13 *Permanence crédit agricole / sens civique*

14 *Hommages à Marguerite Loubière*

15 à 20 *Les animations et festivités 2021 / Le comité des fêtes*

21-22 *Du nouveau pour les ordures ménagères*





LE MOT DU MAIRE

L'année 2021 se termine et j'aimerais pouvoir vous dire que nous voyons le bout du tunnel concernant la crise sanitaire que nous subissons depuis mars 2020. Seulement voilà, même si en bons petits soldats nous nous sommes majoritairement conformés aux préconisations gouvernementales, il apparaît que la vaccination et les gestes barrières ne sont pas venus à bout de la menace qui pèse toujours sur chacun d'entre nous et que nous allons encore pendant quelques temps devoir faire face, avec philosophie, à la Covid.

Dans ce contexte nous allons devoir en 2022 continuer notre vie en appréciant d'autant plus les mille et un petits bonheurs qui remplissent nos journées. Il suffit parfois d'ouvrir les yeux vers d'autres contrées pour être en mesure de constater que nous bénéficions dans le Cantal d'une vie particulièrement clémente.

Dans ce contexte chaotique, l'année 2021 aura été principalement marquée par la réalisation des travaux importants effectués sur la route départementale 601 finalisant après l'aménagement en 2020 de l'axe d'entrée du bourg de Cassaniouze, la réfection globale de cette voie principale et primordiale pour notre commune.

Les animations estivales bien que limitées ont permis de maintenir le lien social et je remercie tous ceux qui y ont participé activement. Il est important de faire vivre le rayonnement festif de Cassaniouze acquis au fil du temps.

Le temps d'échanges chaleureux auquel j'aurais aimé vous convier en ce début d'année 2022 ne pourra avoir lieu pour la seconde année consécutive et je le regrette vivement. Vous connaissez mon penchant pour les festivités !

L'équipe municipale se joint à moi pour vous formuler nos meilleurs vœux pour 2022. Que cette nouvelle année garde vos familles en parfaite santé et permette la réalisation des souhaits de chacun d'entre vous.

Michel CASTANIER

LES TRAVAUX RÉALISÉS



Les travaux initialement prévus et financés par la commune ont été réalisés par l'entreprise Lapierre au titre du remplacement de la canalisation de la conduite principale d'adduction d'eau, de la réfection des réseaux des eaux usées et des eaux pluviales, des raccordements des habitations situées au Cavaniol, ainsi que sur les réseaux de téléphonie et d'électricité effectués par l'entreprise Chavinier. Le coût global du chantier réalisé par l'entreprise Lapierre s'élève à 160 483,26 € TTC, dont subventionné par le Conseil départemental (20 000 €) et l'Agence de l'Eau (33 900 €). Pour rappel, la commune avait souhaité faire procéder à ces travaux en amont de la réfection de la route départementale 601 prévue par le département sur le tronçon situé du Garrigol au carrefour de Versailles (RD 25). Le revêtement des routes a été réalisé par l'entreprise Colas, pour le compte du département. L'ensemble des travaux sus mentionnés a été achevé fin septembre.

Les travaux de voirie

Le budget communal a permis cette année encore la réfection de plusieurs voies communales. C'est un lourd patrimoine qu'il faut entretenir sans relâche, afin de rendre accessibles et praticables les 61 km dont la commune est dotée. Chaque année le difficile choix des voies à réhabiliter en priorité est prise par le conseil municipal et les montants correspondants provisionnés au budget de la commune.

A ce titre, en 2021, des travaux ont été réalisés, pour un montant global de 95 000 € TTC, sur les voies communales du Cazaloux, de Lesquille, du carrefour de la Viale, du lotissement de Bel air ainsi que pour la sécurisation et l'entretien ponctuel de voiries diverses. Des subventions de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et départementales ont été attribuées à la commune pour un montant de 12 696 €.

Les travaux sur le réseau d'eau

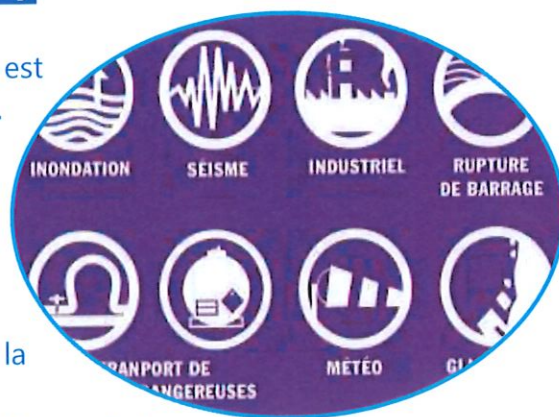
Une pompe a été remplacée à la station de pompage du Moulin d'Auze pour un montant de 24 146,40 € TTC.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

L'objectif du plan communal de sauvegarde (PCS) est d'être avant tout un outil opérationnel lors d'une crise. Il est de la responsabilité du maire et des élus municipaux d'anticiper les risques éventuels et la conduite à tenir en cas de crise.

Le PCS repose sur 5 grands principes :

- Il organise la sauvegarde des personnes ;
- Il est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile ;
- Il se veut un outil d'aide à la gestion d'un évènement de sécurité civile ;
- Il concerne l'ensemble des services communaux ;
- Il permet de tendre vers une culture communale de sécurité civile.



Le PCS comprend plusieurs parties :

- Le diagnostic des aléas auxquels la commune est exposée, la population concernée, les établissements concernés ;
- Le recensement des moyens humains et matériels pour pouvoir mettre en place la diffusion de l'alerte (logistique, hébergement) ;
- La mise en place d'un poste de commandement communal et de cellules opérationnelles (logistique, reconnaissances sur le terrain, hébergement).

Le PCS est obligatoire pour la commune de Cassaniouze en raison de risques technologiques inhérents aux barrages situés sur la Truyère et le Lot, aux inondations (Lot et Auze), aux mouvements de terrain, aux feux de forêt et aux séismes.

S'y ajoutent les risques climatiques tels que la canicule, les tempêtes et les orages, les risques biologiques et sanitaires (pandémies, épizootie)

Pour chacun de ces risques, le PCS recense les mesures à mettre en œuvre avant, pendant et après leur survenue, les enjeux humains, stratégiques et économiques impactés ainsi que les ressources humaines et matérielles pour y faire face.

Le déclenchement du PCS relève de la responsabilité de chaque maire sur le territoire de sa commune.

Il doit être mis à jour par l'actualisation de l'annuaire opérationnel et révisé tous les 5 ans au maximum.

La Sécurité routière

Afin de sécuriser les carrefours de la Viale et de la Sole une demande d'autorisation d'implantation de panneaux "céder le passage" ou "stop" a été effectuée auprès des autorités gestionnaires du domaine routier départemental. Une réponse négative a été faite à la commune au prétexte que la RD 25 classée en 3^{ème} catégorie, ne permet pas ces aménagements.

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2022

La station d'épuration

La réalisation de la première phase relative au zonage et au diagnostic d'assainissement dans le cadre du remplacement de la station d'épuration de Cassaniouze a pris un peu de retard compte tenu des contraintes sanitaires subies en 2020 et 2021 par le personnel de la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau et de l'assainissement (MAGE). A ce titre, un dossier complémentaire a été constitué par cet organisme, pour 2022.

La subvention sollicitée par la commune dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 (DETR) correspondant à 30 % des 24 000 € chiffrés pour cette opération a d'ores et déjà été allouée (7 200 €) et le second dossier d'un montant de 16 405 € HT a été déposé pour l'obtention de subventions auprès de l'Agence de l'eau (40 %) et la DETR (40 %).

Le lancement du diagnostic d'assainissement débutera au printemps 2022.

La télésurveillance

Suite aux évolutions normatives des systèmes de télésurveillance relatifs aux châteaux d'eau, la commune doit apporter des modifications au système actuellement utilisé pour la surveillance des niveaux d'eau. Cette mise aux normes nécessaire à l'amélioration de la connexion génère un coût d'environ 3 000 € dont 30% subventionnables par la DETR.

Un bâtiment associatif

L'année 2022 verra le lancement de la réfection globale (plomberie, électricité, peintures ...) du bâtiment qui intègre actuellement la salle polyvalente et le local associatif situé à l'étage, dédié jusqu'ici aux seniors.

Ce bâtiment sera dorénavant destiné en partage, à l'ensemble des associations communales qui pourront ainsi l'utiliser à leur convenance, pour leurs réunions et leurs ateliers.

Un dossier de demande de DETR a d'ores et déjà été déposé.

L'adressage des Hameaux

L'adressage doit faciliter de manière optimale la localisation non seulement des lieux publics et privés dont notamment toutes les parcelles susceptibles d'une évolution constructible future mais aussi de l'emplacements des lieux sportifs et médicaux d'urgence (défibrillateur), station dédiée à l'eau etc ...

Après l'adressage des bourgs de Cassaniouze, du Prat et de Saint-Projet déjà réalisé, 50 hameaux et lieux-dits de la commune attendent la mise en œuvre de cette mesure devant faciliter l'arrivée sur site des services d'urgence incendie, de secours et de transports en tout genre. La commission communale d'ores et déjà constituée travaillera en amont à l'intervention de la poste prévue au cours du 1^{er} semestre 2022.



Les travaux de voirie

Les travaux prévus initialement en 2021 pour la réfection de la voie principale et de la côte vieille de Saint-Projet qui avaient été reportés faute de financement, seront réalisés en 2022.

Les pylônes de téléphonie mobile

En vue d'améliorer les connexions de nos téléphones mobiles (4G), l'opérateur FREE qui est en charge de notre commune pour le développement des équipements a d'ores et déjà installé deux pylônes, l'un au Mont, l'autre au Prat.

La finalisation de la connexion sera effective une fois effectués les raccordements électriques et les branchements de FREE qui opère à ce titre pour les 4 opérateurs (Bouygues télécom, SFR, Orange et FREE mobile). Cette opération est prévue au cours du 1^{er} trimestre 2022.

L'implantation d'un troisième pylône est actuellement à l'étude pour la "couverture mobile" du secteur de Saint-Projet.

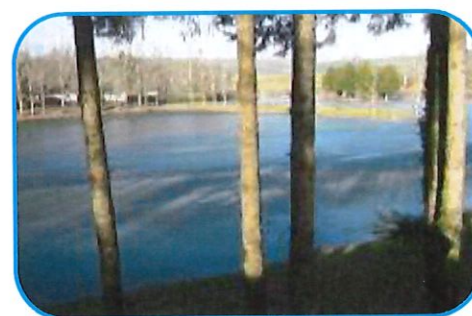


LE GRAND SITE DE CONQUES

Les commissions départementales de coopération intercommunale de l'Aveyron et du Cantal ont donné un avis favorable à l'instauration d'un syndicat mixte opérationnel dès janvier 2022, dédié à la mise en œuvre du projet d'aménagement du grand site de Conques.

LE PLAN D'EAU

Dans le cadre du contrat de rivière 2020-2024 des actions d'adaptation au changement climatique, un Appel à Manifestation d'Intérêt "AMI" intitulé "STRATEGIE D'ADAPTATION ET RÉSILIENCE DES TERRITOIRES" a été lancé par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Compte-tenu des actions prévues dans ce contrat, le syndicat mixte Célé-Lot-médian a déposé, en novembre 2021, une candidature en vue d'obtenir des crédits en complément des aides financières allouées par l'agence de l'eau. Le plan d'eau « Le Pré des étangs » de Cassaniouze a été intégré dans ce programme.



ETAT CIVIL 2021



Naissances

- 12.01.2021 : Mïa DEBAB
- 20.07.2021 : Zarè, Dimitry, Aimé BEAUCOUP
- 09.09.2021 : Zacharie DESSOLIS
- 01.11.2021 : Eliot EYSSERIC
- 25.12.2021 : Timothé MAHIEU

Mariage

- 17.07.2021 : Quentin FABRE et Candice MAZARD
- 17.08.2021 : Clément LETELLIER et Maëlys PEYRARD
- 04.12.2021 : Damien EYSSERIC et Géraldine PIERRET



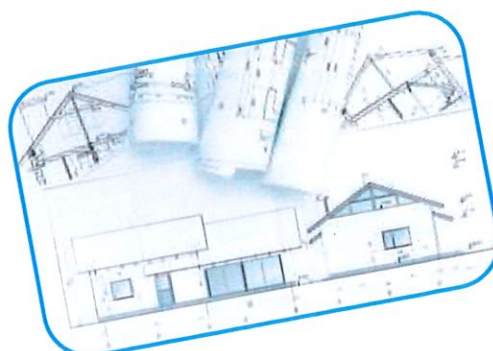
Décès



- 12.02.2021 : Mme Nicole Jeanne Marguerite SABUT née BALADIER
- 12.03.2021 : Mme Marguerite, Marie MAZARD née IZARD
- 14.03.2021 : M. Didier Laurent PLANTECOSTE
- 06.04.2021 : Mme Gabrielle, Alice DELANNES née CAMMAS
- 11.06.2021 : Mme Claudine, Juliette WARTELE née DUFOSSÉ
- 15.07.2021 : Mme Marie Jeanne Joséphine CARRIER née MÉRAL
- 03.11.2021 : Mme Marie Marguerite Laure LOUBIERE née LAVERGNE

L'URBANISME COMMUNAL 2021

- Permis de construire → 7
- Déclarations préalables de travaux → 12
- Certificats d'urbanisme → 27



LES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES 2022

LOCATION 2022	SALLE MULTI-ACTIVITES			SALLE POLYVALENTE			BARNUM
	TARIF	NETTOYAGE	CAUTION	TARIF	NETTOYAGE	CAUTION	CAUTION
Particuliers de la commune	150 €	A la charge du loueur	400 €	80 €	A la charge du loueur	200 €	300 €
Particuliers hors commune	250 €			100 €			
Associations de la commune	Gratuit	A la charge de l'association		Gratuit	A la charge de l'association	400 €	
Associations Hors commune	150 €						

Le prêt de tables et de chaises reste gratuit pour les habitants de la commune.

LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

A la fin de la première guerre mondiale, l'armistice est un traité signé le 11 novembre 1918, à 5h15, entre la triple entente (république Française, Empire Russe et Royaume Uni) et l'Allemagne, dans un wagon en forêt de Compiègne à Rethondes dans le département de l'Oise.

Notre pays est sorti ruiné et meurtri de ce conflit : sur les 8 millions de mobilisés, près de 1,4 million sont morts pour la France et 4,2 millions ont été blessés, mutilés, aveugle, gazés, dont ceux que l'histoire a retenus sous l'appellation de "Gueules cassées". Presque toutes les familles furent touchées, endeuillées, laissant là un parent, un ami, un fils, une fille, un père, disparus à jamais.



Clairière de l'Armistice



Afin de commémorer le 103^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, Monsieur le Maire, et les anciens combattants ont déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts rendant par ce geste symbolique et au nom de tous les citoyens, un hommage aux combattants de la commune de Cassaniouze morts pour la France. N'oublions pas que nous leur devons notre liberté.

L'ÉCOLE

L'école de Cassaniouze accueille 25 élèves répartis sur 2 classes.

Mme Laborie, directrice, assure les cours de la classe de CE/CM, Mme Mougnaud ceux de la classe de maternelle/CP et M. DIF est rattaché à l'école pour compléter les temps partiels des deux maîtresses.

Les projets pour l'année 2021-2022, sont nombreux : Réalisation mensuelle de gâteaux pour les anniversaires, sorties à la Plantelière, initiation à l'occitan, découverte du Cantal autour d'un livre, travail sur les contes traditionnels, 8 à 10 séances de piscine et fête des écoles pour clôturer l'année scolaire.

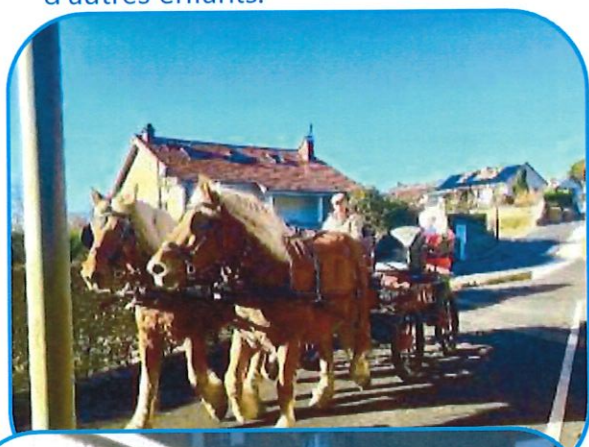
Pour rappel, en cas d'absence des enfants, les familles sont tenues de prévenir l'école et de transmettre le justificatif correspondant le plus rapidement possible.



LE PÈRE NOËL

Après un succulent repas de Noël, les enfants de l'école de Cassaniouze ont eu la surprise et la joie de voir arriver le père Noël sur une calèche tirée par deux superbes chevaux.

Le père Noël a ensuite distribué les cadeaux avant de repartir vers d'autres lieux et combler d'autres enfants.



Au revoir
père Noël
à l'année
prochaine !



LES ARTISANS



- Le garage de M. Guignard est transféré au 1 bis route de Conques, à partir du mois de janvier 2022.

- **M. Cédric Marcenac**
"SARL CHÂTAIGNERAIE COUVERTURE"
Tél : 06.47.93.96.22 – 04.71.63.48.08 succède à compter du 1^{er} janvier 2022 à l'entreprise SALLES.



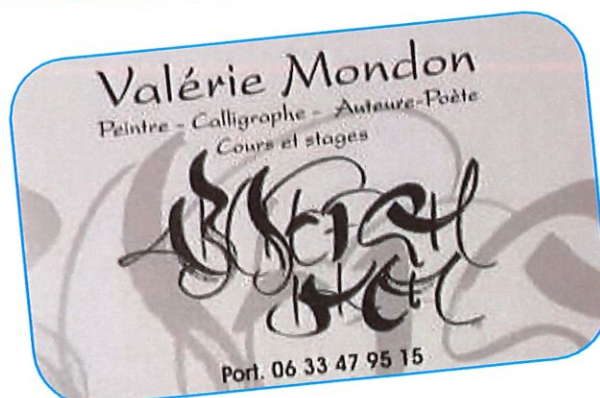
- **M. Thomas Roux** crée un atelier de carrosserie en centre bourg de Cassaniouze dans le courant du premier trimestre.
- **Mme Valérie Mondon** dispose d'un atelier d'artiste peintre et calligraphe 10 rue du Mont à Cassaniouze. Elle vous propose une petite exposition de ses peintures,

calligraphies et encres de Chine, ses lampes, ses livres, ses chèques-cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Elle vous initiera à l'art de la calligraphie, aux pastels ou à l'acrylique en cours individuels ou en stages (sur réservation au 06.33.47.95.15 ou par e-mail), son site d'artiste : <http://www.valeriemondon.sitew.fr>.

Par ailleurs, exerçant aussi comme Sophrologue, elle vous accueille le lundi matin en séances collectives de détente-relaxation-sophrologie, à 10h (inscriptions par téléphone ou email

: valmondon@gmail.com), son site de sophrologie

: <http://www.sophrologie-confiance.fr>



PANNEAUPOCKET

Dans un souci d'amélioration de l'information aux habitants, Monsieur le Maire a souhaité en accord avec les membres du conseil municipal, mettre en place une application mobile simple et efficace permettant à tous ceux qui le souhaite d'être informés et alertés en temps réel des évènements de la commune. Cet outil doit permettre de renforcer à terme la dynamique locale et favoriser le lien social.

Panneaupocket est aussi disponible à partir de votre ordinateur.

PANNEAUPOCKET

Pour les administrés
COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Téléchargement de l'application disponible gratuitement sur :
App Store Play Store AppGallery
- 2 Recherche de sa commune dans la barre de recherche.
- 3 Mise en favoris des communes, intercommunalités, gendarmeries, écoles, syndicats... qui l'intéressent en cliquant sur le cœur.
- 4 Ouverture des notifications des entités que l'administré a mises en favoris pour accéder à l'information ou l'alerte.

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**
L'application ne récolte pas de données personnelles, l'administré n'a pas de compte à créer.

Faire glisser les différentes pages vers la gauche

LE CIMETIÈRE

Afin de répondre à vos attentes, la commune met à votre disposition une remorque spécifiquement et "**uniquement**" dédiée aux **déchets du cimetière** » de Cassaniouze afin que vous puissiez y déposer :

- Vos fleurs fanées ;
- Terre ;
- Céramiques et pots en terre cuite.

Tous les éléments en plastiques (fleurs et pots) doivent quant à eux être déposés dans le conteneur déjà existant à proximité.
Merci de respecter ces consignes de tri sélectif.



PERMANENCE CRÉDIT AGRICOLE

Le Crédit Agricole Centre France propose un service de conseil bancaire de proximité sur votre commune

PERMANENCE AGENCE BANQUE MOBILE CRÉDIT AGRICOLE

CASSANIOUZE

le mercredi de 9h30 à 12h (Place)

TOUTES OPERATIONS BANQUE ET ASSURANCE

+ RENDEZ-VOUS

stephanie.bertin@ca-centrefrance.fr - Conseiller Commercial Crédit Agricole

Tel : 06 77 35 06 31

(SAUF ESPECES - voir Relais CA (ex : Point vert) (supérette Utile))



En complément de l'Agence Banque Mobile Crédit Agricole, le **Relais CA** apporte un service bancaire complémentaire aux clients porteurs d'une carte bancaire Crédit Agricole.

Le Relais CA repérable à sa signalétique permet à un client Crédit Agricole de réaliser un retrait d'espèces avec sa carte bancaire Crédit Agricole (toutes Caisses Régionales) chez un commerçant partenaire Relais CA.



Les montants de retrait sont de 20 € minimum à 100 €/jour maximum par tranche de 10 €.

CRÉDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

MAIS OÙ EST DONC PASSÉ VOTRE SENS CIVIQUE ?

Nous sommes à la campagne, mais tout comme en ville, les propriétaires d'animaux à Cassaniouze ont perdu leur sens civique. Des déjections canines sont toujours à déplorer dans le bourg. Elles sont responsables de nombreux **désagréments visuels, olfactifs et sanitaires**. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.



Nous ne sommes déjà pas très nombreux à habiter le bourg, mais l'incivisme de certains d'entre nous abîme notre environnement et donne une image négative et dégradante de l'ensemble des habitants.

Montrez-nous que vous êtes des personnes responsables et civilisées et que vous pouvez utiliser les poches mises spécifiquement à votre disposition sur

la place de l'église pour le ramassage de "vos" crottes de toutou.

Il vous est également indiqué que le crottin de cheval est régi par les mêmes règles. Si les propriétaires de chevaux de passage

dans le bourg n'ont pas jugé utile de le ramasser, n'hésitez pas à le récolter quand l'occasion se présente car c'est de l'or pour les jardins.



HOMMAGES à Marguerite LOUBIÈRE

M. le Maire et les élus

Tes amis, le monde associatif de la commune, le comité paroissial, le club costonhaires, tous ceux qui t'ont connue et appréciée sont présents pour te dire adieu et te rendre un dernier hommage.

Tu es partie trop tôt, trop vite ... et ta disparition nous rappelle comme une évidence que nous sommes finalement bien peu de choses et qu'il faut profiter de chaque minute, chaque seconde ici-bas ...

Nous nous souviendrons de ton rire, de ta bonne humeur, de ta bonté et de ton éternel optimisme. Tu laisses un vide immense derrière toi mais ta mémoire sera toujours gravée dans nos cœurs.



L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural du Haut Célé

L'ADMR du Haut Célé est de nouveau en deuil.

Après le décès de son ancienne Présidente, Mme FREBOURG, l'association perd un "PILIER" en la personne de Marguerite LOUBIÈRE.

Marguerite est entrée dans l'Association dans les années 1960 et a contribué à sa mise en place. Secrétaire puis trésorière, responsable de travail des aides familiales, vice-présidente, membre du bureau jusqu'en 2019 et toujours Bénévole.

Malgré sa vie de famille très intense, son rôle de femme d'artisan et la tenue de son commerce, Marguerite a été un véritable « PILIER » pour toute l'équipe de l'ADMR.

Toujours à l'écoute et donnant de bons conseils. Sa gentillesse, sa jovialité malgré les différentes épreuves traversées, resteront à jamais gravées dans notre mémoire.

A sa famille, toute l'équipe de l'ADMR du Haut Célé présente ses très sincères condoléances.

Au revoir Marguerite, nous ne t'oublierons pas

L'ensemble vocal féminin de la châtaigneraie "Si Ça Vous Chante"



Marguerite nous a quittés et tous les membres de la chorale "Si Ça Vous Chante" souhaitent lui dire un immense MERCI.

Merci pour l'attention bienveillante qu'elle portait sur nous tous et pour son caractère joyeux qui pourrait être un exemple pour beaucoup d'entre nous car voir les autres au prisme de ses yeux est nécessairement les voir avec une bonté sincère si rare dans le monde actuel.

Il y a des personnes qui ne sortent jamais totalement du cœur de ceux qui ont eu la chance de les rencontrer et "Margot" en fait partie.

LES ANIMATIONS ET FESTIVITÉS 2021

Malgré les fortes contraintes sanitaires liées à la pandémie, La commune de Cassaniouze a su tirer son épingle du jeu et maintenir sa réputation festive en proposant les animations suivantes :

28 Juin : Concert du chanteur Renan LUCE

En avant-concert, les enfants de l'école de Cassaniouze ont pu assister à la séance de répétition.



18 Juillet : journée ultra rando – trail

Merci au comité des fêtes qui a su proposer une journée festive et sportive.



17 août : Séance de cirque sous chapiteau

Petits et grands ont apprécié cette séance très récréative.



19 Août : Théâtre "De la mort qui rue"

Ce spectacle joué par Vouzenou Compagni a réussi son objectif de démystifier la mort avec fantaisie et de nous faire rire autour du plus macabre des thèmes.



Août - Septembre : Exposition 10ème

Art - street Art

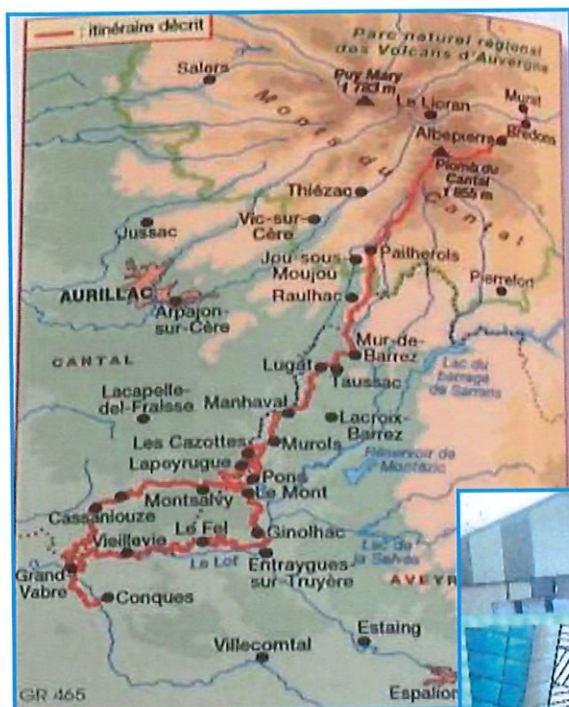


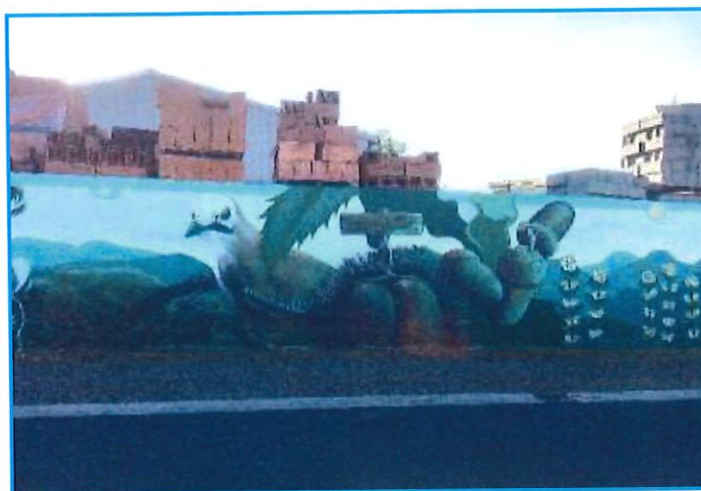
4

Septembre : Création de fresques murales artistiques

Les fresques ont été réalisées par l'association artistique « 10ème Art » d'Aurillac. La fresque principale située à l'entrée nord de Cassaniouze en face du cimetière, représente les divers décors de la faune, la flore locale, la minéralogie et du patrimoine rencontrés successivement par les randonneurs tout au long de leur cheminement sur le GR 465, de

Murat à Conques.





Les fresques créées dans le bourg de Cassaniouze entrent en 2021 dans le cadre du festival annuel "10^{ème} Art" qui se tient chaque été à Aurillac, sous l'égide de Vincent Pietri. Des fresques de plus en plus nombreuses jalonnent année après année les rues



d'Aurillac, mais aussi de Vic sur Cère, Ydes, Mauriac, Teissières les bouliès, St Cernin et c'est maintenant au tour de Cassaniouze d'entrer dans le champ d'action "hors les murs" de ce festival et peut-être, à terme, de faire partie du street-art-tour d'ores et déjà organisé sur Aurillac.



3-4-5 septembre : Fête de la Sainte Croix



Les contraintes sanitaires n'ont modifié que très partiellement l'ambiance joyeuse de notre fête votive où les stands de pêche



aux canards et tir à la carabine ont fait le bonheur des plus jeunes tandis qu'une assistance nombreuse a assisté à la prestation musicale des "Jumeaux" toujours très appréciée.



Comme chaque année les conscrits : Chloé Dracon, Mathilde Lacoste, Solène Piganiol et Sylvain Loubière ont participé activement et avec bonne humeur à la fête.

8 octobre : "OURS" en concert

De son vrai nom, Charles Souchon, fils d'Alain Souchon. "Ours" qui navigue dans une musique parfaitement pop a su enchanter pour un soir les spectateurs, à Cassaniouze.



COMITÉ DES FÊTES

Le président M. Stéphane Cambon du comité des fêtes a présenté un bilan 2021 satisfaisant malgré les contraintes sanitaires. Deux importantes manifestations ont eu lieu : l'organisation de l'ultra rando le 18/07 (560 participants) et, le premier week-end de septembre, de la fête de la Sainte Croix qui a connu un franc succès à travers ses diverses animations. Le bilan financier annuel est positif.

La programmation des animations 2022 sera l'ultra rando le 17/07/2022 et les festivités de la Sainte Croix les 2,3 et 4 septembre 2022. D'autres manifestations pourront avoir lieu selon l'évolution sanitaire.

Cette assemblée s'est clôturée par la remise d'un trophée « du grand bénévole » par la fédération nationale des comités et organisation des festivités à

M. Maurice MAS pour ces 43 ans de bénévolat au sein du comité des fêtes.



PLUS ON SAIT MIEUX ON FAIT

C'EST SIMPLE ! TOUS ENSEMBLE RÉDUISONS LE POIDS DE NOS POUBELLES !

LE SAVIEZ VOUS ?

Un habitant de la Châtaigneraie produit en moyenne par an en 2020, 226 Kg de poubelles noires, 251 Kg de déchets en déchèteries, 60 Kg de déchets recyclables (verre, emballages et papiers) soit au total = 537 kg de déchets par an

LE SAVIEZ VOUS ?

Vos poubelles noires partent dans des camions tous les jours vers le Tarn et Garonne (174 kms) pour être enfouis sous terre

LE SAVIEZ VOUS ?

Les Bio déchets (épluchures, restes alimentaires etc.) pèsent le plus lourd dans nos poubelles. Ils représentent 1/3 du poids de nos poubelles noires. Il est très important quand on le peut de les dévier (compostage, alimentation animale etc.)

CHANGEONS NOS PRATIQUES DÈS MAINTENANT !

- + on trie mieux et à chaque fois (emballages, papiers, verres)
 - + on composte
 - + on achète des produits avec le moins d'emballages et recyclables (produits en vrac etc.)
- = une poubelle qui perd du poids

Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Prélevée par l'Etat pour les déchets enfouis, cette taxe passera de 25 € par Tonne en 2021 à 65 € en 2025.

Surcoûts de transport

liés à l'augmentation du coût du carburant.

Coûts d'acceptation en décharge

Comme les capacités d'accueil baissent, les coûts d'accueil augmentent.

DES COÛTS QUI EXPLOSENT

Toi aussi
réduis ta
poubelle

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE



INFORMATION ET EXPLICATION DU NOUVEAU SYSTÈME AUPRÈS DE LA POPULATION

TARIFICATION INCITATIVE



Les élus de la Châtaigneraie Cantalienne ont cherché collectivement une solution pour maîtriser les coûts, pour améliorer le service, pour réduire le volume des poubelles noires. Responsable de la collecte d'un territoire de 21 207 habitants et de 50 communes, la Châtaigneraie a décidé de mettre en place la Redevance des Ordures Ménagères Incitative lors du conseil communautaire du 4 décembre 2019 à Mours.

MAIS C'EST QUOI ?

C'est une tarification qui permet l'application du principe **pollueur payeur**. Cette tarification est établie en fonction du niveau de production de déchets. L'usager est alors incité financièrement à réduire le volume de sa poubelle noire. Un système plus équitable basé sur une production réelle de déchets comme votre eau ou votre électricité. La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative est composée d'une part fixe et d'une part variable (dépôts supplémentaire au delà du quota prévu dans le forfait). Cette redevance servira à financer l'ensemble des coûts de service de collecte et de traitement des déchets ainsi que la gestion des apports en déchèterie.



CALENDRIER ?

2022

ACQUISITION DES CAMIONS ET DES CONTAINERS CONNECTÉS

REALISATION DES PLATEFORMES POUR L'INSTALLATION DES CONTAINERS CONNECTÉS SEMI-ENTERRÉS SUR LES 50 COMMUNES EN PARTENARIAT AVEC LES ÉQUIPES MUNICIPALES. DISTRIBUTION DES BADGES.



2023

FACTURATION À BLANC. VOUS CONTINUEREZ À PAYER VOTRE REDEVANCE HABITUELLE MAIS EN PARALLÈLE NOUS ÉTUDIERONS LES RÉSULTATS DE CE NOUVEAU SYSTÈME.

2024

LANÇEMENT DU NOUVEAU SYSTÈME ET PAIEMENT DE LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

QUEL CHANGEMENT POUR VOUS ?

-  Certains points de collecte vont disparaître, les dépôts des sacs noirs se feront sur des plateformes collectives où seront proposés aussi les « trois flux de tri » : verre, emballages et papier. La collecte en containers marron va disparaître progressivement au profit de la collecte des containers collectifs connectés. Vos colonnes de tri resteront les mêmes, les colonnes réservées aux emballages seront démultipliées pour accueillir plus de produits de tri (bientôt, tous les emballages plastiques seront acceptés). Comme les consignes vont devenir plus simples, ce sera plus facile de trier !
-  Vous paierez une redevance plus juste basée sur vos réels efforts de réduction du poids de vos poubelles noires et non plus un forfait commun à tous.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER POUR EN SAVOIR PLUS 04 71 49 33 30



En 2022, l'augmentation des dépenses se poursuit. Elle est liée à l'évolution des volumes des déchets mal triés, aux augmentations du coût du carburant, du transport jusqu'au site de Montech et à celle de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Une augmentation du tarif de base de 5% applicable au 01/01/2022, s'avère donc nécessaire pour essayer de maintenir l'équilibre du budget faisant ainsi passer le tarif de base de la taxe des ordures ménagères, par foyer à 205,27 € au 1^{er} janvier 2022.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE DE CASSANIOUZE

1 place Sainte Croix
15340 - CASSANIOUZE

Tel : 04 71 49 90 03

email : mairie.cassaniouze@wanadoo.fr

site internet : www.cassaniouze.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 place Sainte Croix
15340 - CASSANIOUZE

Tel : 04 71 49 95 56

LUNDI	9h à 12h	
MARDI	9h à 12h	9h à 12h 13h30 à 15h
MERCREDI	9h à 12h	9h à 12h
JEUDI	9h à 12h	9h à 12h 13h30 à 15h
VENDREDI	9h à 12h 14h à 17h	9h à 12h 13h30 à 15h
SAMEDI		9h à 12h

PERMANENCES
Place Sainte Croix

CRÉDIT AGRICOLE

MERCREDI

9h30 à 12h

DÉCHÈTERIE DE LAFEUILLADE EN VEZIE

Peyreiro 15130 - Lafeuillade en Vézie

Tél : 04 71 49 64 37 - 04 71 49 69 30

Il est rappelé que tous les déchets verts et gravats sont à amener à la déchèterie (s'équiper de masque et de gants ainsi que de votre dernière facture d'ordures ménagères)

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI

13h30 à 17h30

SAMEDI

8h à 12h
13h à 17h30

KINÉSITHÉRAPEUTE : Monsieur NOUHAUD

Tel : 06 09 69 56 92



